

Le Salon de l'auto d'Alger annulé ?

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Messaoud Benagoun démis de ses fonctions

Bouteflika limoge le nouveau ministre du Tourisme

Page 3

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4185 - Lundi 29 mai 2017 - Prix : 10 DA

Programme AADL 2

Début aujourd'hui du paiement de la 2^e tranche

Page 3

Une page qui se tourne

Par Mohamed Habili

Maintenant que les législatives sont derrière nous, que la nouvelle Assemblée qui en est issue a été installée et qu'un nouveau gouvernement a pris ses fonctions, la perspective politique n'est plus la même, même si un mois ne s'est pas encore écoulé depuis la consultation du 4 mai dernier. Cette date, c'est comme une page qui s'est tournée, non sans un certain tumulte d'ailleurs, pour ouvrir sur une autre non seulement partiellement écrite mais dont on sait quel en est le terme : la présidentielle de 2019. Immanquablement, du côté des gouvernants comme de l'opposition, tout se fera dans la perspective de ce rendez-vous crucial. C'est probablement elle qui rend compte de ce que Bouteflika ait proposé au MSP de réintégrer le gouvernement. Une même offre a été faite à Bouguerra Soltani, à peu près dans les mêmes conditions, en prévision de la présidentielle de 2009, ainsi qu'il l'a raconté lui-même il y a quelque temps. La différence par rapport à aujourd'hui, c'est qu'alors l'offre avait été acceptée, peut-être bien sur un malentendu du reste, Soltani ayant compris que le soutien de son parti à la réélection de Bouteflika devait lui valoir la présidence de l'APN, toujours selon son propre témoignage. Il se peut bien que si la même offre a été cette fois-ci refusée, c'est parce que le MSP estime que la première fois le deal n'a pas été respecté.

Suite en page 3

Les plages d'Alger de plus en plus belles

Les familles renouent avec l'iftar en bord de mer

- Les Algériens s'adaptent au rythme du ramadhan
- Tizi Ouzou/Lounis Ait Menguellet à l'ouverture des soirées artistiques

Lire pages 2 et 24



Ph/D. R.

AG électorale du COA

Recours collectif des présidents de fédérations

Page 24

Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger

Un programme varié pour le ramadhan

Page 13

Les plages d'Alger de plus en plus belles

Les familles renouent avec l'Iftar en bord de mer

■ Des opérations d'embellissement des plages sont menées à un rythme soutenu en prévision de la saison estivale, pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux estivants et aux familles dès le début de l'été qui coïncide cette année avec le mois de ramadhan où les familles optent pour les plages et autres espaces de détente de la capitale pour rompre le jeûne en plein air et passer leurs soirées en bord de mer.

Par Louiza Ait Ramdane

En effet, la wilaya d'Alger a entamé cette année, de façon précoce la mise en œuvre du dispositif inhérent aux préparatifs de la saison estivale 2017, qui coïncide également avec le mois de ramadhan. A l'approche de l'appel à la prière d'El Maghreb, ces espaces s'emplissent de familles qui s'y rendent pour un iftar en bord de mer en quête de fraîcheur. Ces espaces sont devenus, en ce mois de jeûne, les lieux de prédilection des familles algéroises qui viennent de toutes les communes de la capitale, notamment au niveau des accès des Sablettes et Ardis. Les plages d'El Kettani à Bab El Oued, d'El Djamilia à Ain Benian et de Sidi Fredj sont elles aussi prises d'assaut, peu avant l'heure de l'iftar, par des familles. Diverses autres opérations destinées à renforcer l'éclairage public, à multiplier les parkings et à embellir le cadre de vie sont menées un peu partout à travers les plages de la capitale pour les



PVD, R.

Ramadhan Le métro d'Alger opérationnel jusqu'à 1h30 du matin

DES AMÉNAGEMENTS horaires sont appliqués par le métro d'Alger pendant le mois de ramadhan 2017 durant lequel le transport est assuré de 7h00 jusqu'à 1h30 du matin sans interruption et 7j/7, à l'indiqué l'Entreprise Ratp El Djazair en collaboration avec l'entreprise Métro d'Alger organiseront des soirées du ramadhan au niveau de la station Tafourah (Grande-poste) les jeudi et vendredi de ce mois sacré dès le 1er juin. Pour rappel, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etsusa) a également établi un aménagement horaire durant le ramadhan afin de permettre à ses voyageurs de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale avec un service de nuit spécial. Ainsi, le service Jour est programmé sur une plage horaire avec un premier départ à 5h30 et le dernier départ à 19h05, tandis que pour le service de Nuit, le premier départ après la rupture du jeûne (iftar) est programmé à 21h tandis que le dernier départ est prévu à 2h00 du matin. **K. L.**

rendre encore plus attractives. A cet effet, la wilaya d'Alger vient de débiter une enveloppe de 30 millions de DA pour la préparation de la saison estivale 2017 dans les meilleures conditions. Selon la direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger, cette enveloppe financière a été allouée pour la mise à niveau de 47 plages d'Alger ainsi que de 6 bassins de décantation (contenant des rejets industriels polluants) dans le but d'éliminer le maximum d'eau usée aboutissant à la mer. Un total de 14 communes seront concernées par les travaux au niveau des plages et il s'agit de Zéralda, Staouéli, Ain Benian, Hammamet, Rais Hamidou, Bologhine, Bab El Oued, Hussein-Dey, Borj El Kiffan, Borj El Bahri, El Marsa, Ain Taya, Haraoua et Reghaia, a souligné M. Boukercha.

Ces travaux de mise à niveau de 47 plages d'Alger consistent en la réhabilitation de 93 fosses septiques pour que les eaux

usées n'aboutissent pas à la mer et le traitement des oueds dont l'embouchure aboutie en mer dans le but d'éliminer les eaux résiduaires, a expliqué le responsable. Huit oueds dont l'embouchure aboutit en mer vont être traités et il s'agit de Sidi Menif, Guergour, Agar, Mazafran, El Hamiz, Reghaia, Mehelma et Beni Messous, a ajouté M. Boukercha.

Depuis le début du ramadhan, les plages n'ont pas désempli. Les estivants sont là et profi-

tent de leur temps en famille ou entre amis. La chaleur étouffante a fait décider même les adultes à nager.

Les familles décident même de rester jusqu'au s'hour pour profiter de la fraîcheur nocturne.

Les plages algéroises revivent la nuit et les estivants se baladent. Les familles restent jusqu'à une heure tardive avant de rentrer chez elles. Une aubaine pour les vendeurs de cacahuètes et autres gourmandises. **L. A. R.**

Changement d'habitudes durant le mois sacré

Les Algériens s'adaptent au rythme du ramadhan

Le ramadhan est là, les citoyens comme chaque année, en plus de s'abstenir toute la journée de manger, se retrouvent avec de nouvelles habitudes. Horaires de travail modifiés, loisirs du jour transformés en soirées nocturnes, rythme de sommeil chamboulé... Avec tous ces changements soudains, outre sa dimension sacrée, le mois de jeûne s'avère être un véritable régulateur d'attitudes en société.

Les Algériens changent leurs habitudes sociales avec l'arrivée du mois sacré. Troisième jour d'abstinence et les voilà déjà basculés au rythme des journées nonchalantes et des soirées vivantes du ramadhan. Au travail, à la maison, dans les transports publics ou dans la rue en société, tout est bouleversé lorsque le ramadhan arrive. Sous une chaleur torride liée à un début d'été assez élevé en température, les

gens sont moins bavards que d'ordinaire. Quand on circule dans les grandes villes, le matin beaucoup plus, la première chose que l'on remarque est le calme. Même les lieux commerciaux, marchés et autres ne font pas exception, car le vacarme y est moins que d'habitude. Côté circulation, celle-ci est moins dense, que ce soit au centre-ville ou sur les périphéries. Là où les routes sont carrément fluides. Certains milieux professionnels ont revu leur calendrier de travail. Les fonctionnaires viennent généralement très tôt le matin pour rentrer au plus tard à 15h. C'est le cas souvent des entreprises de construction, profitant de la fraîcheur du matin pour accomplir leur mission. Dans les compagnies nationales les horaires sont aussi revus à la baisse, notamment dans les administrations où parfois on finit de travailler à 14 heures. Pour le

reste, les horaires de travail applicables dans les différentes institutions ont été fixés de 9 h à 16h pour les wilayas du nord du pays et pour les wilayas du sud de 8 h à 15 h. A cause bien sûr du climat qui est plus rude et lourd à supporter pour les citoyens jeûneurs qui habitent dans la région. Ainsi, en plus de s'abstenir toute la journée de manger, les Algériens se retrouvent avec de nouvelles habitudes. Horaires de travail modifiés, loisirs du jour transformés en soirées nocturnes, rythme de sommeil chamboulé... Avec tous ces changements soudains, outre sa dimension sacrée, le mois du jeûne s'avère être un véritable régulateur d'attitudes en société. Mois de jeûne, pendant le jour, le ramadhan est également pour tous les musulmans, dès la rupture de ce dernier au coucher du soleil, celui des grandes retrouvailles familiales et

sociales. Un réel climat d'ambiance et de convivialité anime ces longues soirées du ramadhan où les liens entre les gens semblent se renforcer davantage en cette période de l'année. Les grandes tables dressées en plein air, pour déguster les délicieux mets soigneusement préparés pour l'occasion est la particularité du ramadhan. Pour les habitudes alimentaires, quelques jeûneurs s'imposent même de nouveaux comportements spécifiques au ramadhan. Ils deviennent très protocolaires, à savoir repas spéciaux et ne se privent de rien en termes de nourriture. En somme, aux adaptations que les citoyens ont coutume de s'approprier au niveau de la flamme des prix, il est à rappeler que le mois sacré relève aussi à chaque fois, pour les citoyens, d'une adaptation sociale complète pour ce qui est de leurs habitudes en société. **Yacine Djadel**

Programme AADL 2

Début aujourd'hui du paiement de la 2^e tranche

■ C'est à partir d'aujourd'hui que l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) commencera à remettre les ordres de versement de la deuxième tranche du montant global du logement à ses souscripteurs au programme de 2013.

PH. > D. R.



Par Linda Naili

Cette démarche touchera pas moins de 129 000 souscripteurs dont 40 000 se trouvant à Alger, qui ont choisi leurs sites par internet depuis le début de l'opération du choix des sites lancée fin décembre 2016. Ces derniers, afin de se renseigner sur les rendez-vous de retrait de leur ordre de versement, doivent aller sur le site électronique de l'Agence «AADL» et introduire leur numéro d'inscription ainsi que leur mot de passe. L'agence AADL a entamé depuis cette dernière semaine du mois de mai la livraison d'un nouveau quota de 5 857 logements de location-vente au niveau de six wilayas dont 444 logements à

Mostaganem, 657 unités à Khenchla, 224 logements à Ain Témouchent, 732 autres à Sidi Bel-Abbès, 500 unités à Skikda et 3 300 unités à Alger. S'agissant du programme AADL 1, un calendrier de distribution des logements a été arrêté au profit des souscripteurs de 2001 et 2002. Ainsi, outre la distribution de 5 757 unités programmée pour ce mois de mai à travers six wilayas, pas moins de 21 400 autres logements seront remis en juin prochain dans neuf wilayas. Faisant que le dossier de AADL1 «sera clos en 2017 à travers l'ensemble du territoire national», avait assuré Tebboune.

Dans sa dernière réunion-bilan, Tebboune avait fait état de 164 812 logements de diffé-

rentes formules prêts à la distribution, ainsi que 185 000 autres unités dont le taux des travaux dépasse 60%, mais qui n'ont pas été livrés faute de financement nécessaire par le ministère des Finances et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et de voiries. Un problème qui constitue, «une entrave» au respect des «délais» de livraison «définis».

Une entrave pour laquelle une solution semble avoir été trouvée puisque près de 60 milliards DA seront versés cette semaine par la Caisse nationale du logement (CNL) aux maîtres d'œuvre en guise de redevances impayées. Un autre dossier de «définitivité clos» pour Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre.

Effectivement, il y a quelques jours, l'annonce avait été faite que la CNL, qui avait débloqué 74,60 milliards DA au profit des entrepreneurs et maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logements. Par répartition, 14,78 milliards DA sont destinés aux entreprises de réalisation du programme AADL. Alors que les 59,82 milliards DA restants sont dédiés à celles réalisant les projets e logements LPL (social). Faisant que pour le Premier ministre, le dossier de financement ne constituera plus une entrave à l'avancement des projets de réalisation de logements, ce secteur étant inscrit au titre des priorités pour ce qui est des dépenses publiques.

L. N.

Messaoud Benagoun démis de ses fonctions

Bouteflika limoge le nouveau ministre du Tourisme

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a démis dimanche, Messaoud Benagoun de ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat, indique un communiqué de la présidence de la République. «Conformément aux dispositions de l'article 93 de la Constitution et sur proposition de Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre,

son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a démis ce jour, Messaoud Benagoun de ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat», précise le communiqué. M. Benagoun est membre du bureau national du Mouvement populaire algérien (MPA). Il était tête de liste du MPA dans la wilaya de

Batna lors des dernières élections législatives sans être élu. Notons également qu'il était, durant son très court passage, le plus jeune (32 ans) ministre du gouvernement Tebboune. Certaines sources évoquent comme raisons de sa mise à l'écart, un passé judiciaire compromettant.

H. Y.

Tizi Ouzou

Une dizaine de villages inspectés par l'agence des déchets

Une dizaine de villages de la wilaya de Tizi Ouzou ont été inspectés au courant du mois de mai en cours par l'équipe de l'antenne régionale de l'Agence nationale des déchets (AND), a-t-on appris dimanche de sa coordinatrice Lila Aïche. Ces sorties ont pour objectif d'établir un état des lieux sur la gestion des ordures ménagères au niveau local et assurer un accompagnement des spécialistes de l'AND aux villageois dans le processus d'élaboration des plans de collecte et des plates-formes de tri des déchets, a-t-elle expliqué. Les animateurs de l'AND profitent

également de leur passage dans les différentes localités pour sensibiliser les citoyens sur l'importance du tri sélectif des déchets, les missions de l'agence et le recyclage en tant que facteur de développement économique au niveau local, a-t-elle précisé. La première série de sorties a concerné des villages dont les comités locaux ont sollicité l'AND par rapport à la problématique de la gestion des déchets, les difficultés de trouver des partenaires parmi les entreprises de recyclage ou encore une demande d'assistance pour améliorer leurs plans de collecte,

a-t-elle encore affirmé. Dans ce cadre, les experts de l'antenne régionale de l'AND se sont rendus dans quatre villages de la daïra de Bouzeguène, trois autres Maâthkas, un village d'Ifehounène, un de Aïn El Hammam et un autre de Mekla, a-t-elle souligné, précisant que le programme de sorties se poursuivra à travers d'autres daïras de la wilaya de Tizi Ouzou dans le but d'améliorer la gestion des ordures ménagères et généraliser la pratique du tri sélectif à l'ensemble des villages de la wilaya.

Younès F.

LA QUESTION DU JOUR

Une page qui se tourne

suite de la page Une

C'est en tout cas ce qui est susceptible d'expliquer pourquoi la tendance Makri n'a pas eu de mal à l'emporter sur sa rivale, celle qui s'est toujours montrée sensible à l'exercice des responsabilités. Pour autant, la véritable raison de ce refus doit tenir à un facteur essentiellement déterminé par la perspective de 2019, et tout au plus subsidiairement par l'expérience passée. En effet, du côté de l'opposition aussi, désormais rien n'advient qui n'en soit tributaire et de façon non seulement étroite mais exclusive. Dès l'annonce des résultats des législatives, il était question de relancer la CNLTD, c'est-à-dire de se remettre sur le pied de guerre, de faire à nouveau bloc pour faire échec aux plans du pouvoir. Mais on se garde de se poser la question de savoir si un dispositif qui n'a pas tenu en vue de législatives – l'objectif étant d'ailleurs de faire en sorte qu'elles n'aient pas lieu – est en mesure de tenir en vue d'une présidentielle, qui elle par contre est attendue impatiemment par tout le monde. A priori qui n'a pas pu le moins est mal parti pour pouvoir le plus. Car cette fois-ci il ne s'agit pas d'attendre ou d'espérer que la santé du chef de l'Etat se dégrade, mais de se mettre en ordre de bataille pour l'emporter en 2019. La CNLTD est une salle d'attente remplie de gens intéressés en quelque sorte attenante à une salle de soins. La seule chose qui unisse ces gens, ce qu'ils ont en commun, c'est la quasi-certitude que le patient ne s'en sortira pas. Ils se sont dispersés dès lors qu'ils ont compris qu'il est en train de s'en tirer. Ce n'est pas ainsi que se présente le challenge de 2019. Il ne s'agit pas cette fois d'exiger la destitution d'un homme supposé gravement atteint mais de s'entendre sur un candidat pour affronter le moment venu. Et sinon lui en personne, du moins quelqu'un de son choix, ce qui d'une certaine façon revient au même. Autrement dit, il faut transformer la salle d'attente en une tranchée soudée autour d'un chef prêt à passer à l'offensive. On saura très vite si ce chef existe bel et bien, comme quelquefois il a pu sembler, et si surtout il sera assez déterminé pour se déclarer à visage découvert, avec tous les risques que cela comporte. Mais que ce candidat émerge du sein même de cet assemblage disparate qu'est la CNLTD, il faut être d'une grande naïveté pour le croire.

M. H.

Pour une meilleure préservation des denrées alimentaires

Ministère du Commerce : «Évitez la rupture de la chaîne du froid»

■ «Faites attention à la rupture de la chaîne du froid en achetant des denrées alimentaires réfrigérées ou congelées», est le message de sensibilisation lancé par le ministère du Commerce à l'approche de la saison estivale, en direction de tous les intervenants de la chaîne, y compris les consommateurs, et ce, pour des aliments sains et plus sûrs.

P.H.D. R.



Par Hacène G.

Selon le ministère, la chaîne du froid concerne l'ensemble des intervenants dans les différentes filières alimentaires et offre de sérieuses garanties aux niveaux de la fabrication, du stockage, du transport et de la distribution des produits.

C'est pourquoi l'intérêt du terme «chaîne» afin de relever l'importance de la continuité des étapes car, insiste le ministère, aucun maillon ne doit céder et anéantir l'essentiel de l'effort général déployé, et aboutir en fin de chaîne à un produit préservé de tout échauffement, donc de rupture de la chaîne du froid qui provoque et accélère la crois-

sance microbienne : «Un produit sain peut devenir un produit à risque, l'aspect et le goût peuvent se dégrader», avertit le ministère.

En effet, explique la même source, l'élévation de la température peut entraîner la prolifération de certains germes (staphylocoques aureus, salmonella, listeria monocytogenes) et rendre alors le produit dangereux, ainsi que le risque de listériose (due à la présence de listeria monocytogenes) qui est une maladie rare mais grave en particulier pour les personnes affaiblies, l'accélération de la croissance microbienne et la réduction de la durée de vie du produit, l'apparition de problèmes gastriques, de

maladies liées à la digestion et à l'estomac. Par contre, le froid ralentit, voire stoppe la prolifération des micro-organismes qui peuvent être à l'origine d'intoxications alimentaires, c'est pourquoi intervenants et consommateurs doivent considérer le froid comme un facteur de qualité et de sécurité à part entière. C'est ainsi que les aliments réfrigérés, pasteurisés, congelés ou surgelés doivent être maintenus à une température basse qui leur permet de conserver leurs qualités nutritionnelles et organoleptiques et de les garder sains, et ce, du lieu de production jusqu'à la cuisine. Pour ce faire, le ministère recommande aux opérateurs d'entreposer les matières

premières ou produits finis sous froid dans les lieux de production, d'organiser le transport des denrées alimentaires altérables de façon à respecter les conditions requises selon que celles-ci soient réfrigérées ou congelées, et de conserver les denrées alimentaires altérables présentes à la vente au détail dans des comptoirs réfrigérés. De son côté, le consommateur, dernier acteur de cette opération, doit être vigilant pour poursuivre et maintenir «jusqu'à l'assiette» les efforts fournis en amont par les professionnels. Il doit ainsi limiter au maximum le temps de transport entre le moment de l'achat et l'arrivée au domicile où les denrées seront rapidement

remises dans le réfrigérateur ou le congélateur, retirer les aliments du réfrigérateur qu'au dernier moment et ne pas laisser trop longtemps les produits réfrigérés hors du réfrigérateur. Le consommateur, préconise le ministère, doit également lire sur l'emballage la température à laquelle le produit doit être conservé, respecter les températures maximales indiquées sur les étiquetages, laver une à deux fois par mois son réfrigérateur à l'eau savonneuse et le rincer à l'eau javellisée et ne jamais recongeler une denrée décongelée. Le défaut d'hygiène, qui englobe l'infraction de la rupture de la chaîne du froid, arrive toujours en tête des principales infractions constatées en matière de contrôle de la conformité et de la répression des fraudes. Il représente environ 50% des infractions avec, à titre d'exemple, 341 infractions enregistrées durant la semaine du 7 au 13 mai en cours et 447 autres infractions constatées durant la période allant du 23 au 29 avril dernier. Afin de renforcer et améliorer les capacités techniques des agents de contrôle en matière de contrôle de rupture de la chaîne du froid, le ministère du Commerce s'est doté, depuis trois ans, des moyens les plus modernes en la matière, indique un responsable du ministère.

«Les inspecteurs de contrôle disposent d'instruments les plus modernes comme la puce électronique permettant de suivre l'enregistrement et l'évolution de la température dans le temps ou encore du thermomètre infrarouge qui est un moyen sophistiqué et moderne dans le contrôle du froid», a-t-il expliqué.

H. G./APS

Solidarité du mois de ramadhan de l'APC de Béjaïa

3 900 couffins et 13 500 repas chauds seront distribués

L'APC de Béjaïa a lancé, comme de coutume, un programme de solidarité et de soutien aux familles nécessiteuses et aux handicapés de la ville de Béjaïa. Comme chacun année, des couffins, un restaurant Rahma et des aides en nature sont accordés à ces dernières afin de passer un mois de jeûne dans des condi-

tions plus au moins faciles. Elle a recensé 3 887 familles nécessiteuses qui bénéficieront des aides dans le cadre du programme de solidarité du mois de ramadhan. Pas moins de 2 476 familles ont déjà bénéficié de couffins. Le montant de chaque couffin du ramadhan est fixé à 5 000 DA cette année. L'APC compte égale-

ment ouvrir, comme chaque année, un restaurant du cœur pour les SDF, les passants etc., au niveau de l'école Ibn Rochd à El-Khemis, afin de servir au moins 450 repas chauds par jour. Au total, ce seront au moins 13 500 personnes qui en bénéficieront durant tout le mois de jeûne. Il est prévu aussi des aides allant de

5 000 à 7 000 DA en faveur de 1 923 handicapés, dont 497 personnes âgées avec des mandats de 5 000 DA, 160 non-voants avec des mandats de 7 000 DA, 811 familles nécessiteuses avec des mandats de 5 000 DA, et enfin 1 266 personnes aux besoins spécifiques avec des mandats de 7 000 DA. Dans le cadre des soi-

rées de ramadhan, le comité des fêtes a élaboré un programme culturel varié, notamment un festival de chaâbi, andalous et folklore. Ces soirées seront animées dans 10 sites, notamment au TRB, Ighil Ouazoug, Parc d'attractions, la CIFA, Gouraya, Bordj Moussa, etc.

Hocine C.

Oran

Le CRA ouvre trois restaurants de la «Rahma»

Le bureau du Croissant-Rouge Algérien (CRA) de la wilaya d'Oran a ouvert, pour ce mois de ramadhan, trois restaurants de la «Rahma» pour les démunis et les sans-abri à Oran-centre, Aïn El-Turck et Aïn El-Bya, et prévoit l'ouverture d'un 4^e restaurant à Es-Sénia, a-t-on appris hier du président du CRA d'Oran.

À Oran-centre, le CRA a ouvert un restaurant à la crèche «El Moustaqbal» avec une capa-

acité de 300 repas par jour. Les restaurants d'Aïn El-Turck et Aïn El-Bya devront servir, quant à eux, 120 repas chacun quotidiennement, a indiqué Larbi Benmoussa, ajoutant que pour répondre à la forte demande, son organisme prévoit l'ouverture d'un quatrième à Es-Sénia dans les prochains jours. «Le CRA essaie, tant bien que mal, d'assurer un tout complet aux personnes dans le besoin en en

situation précaire. Nous comptons sur les donateurs qui nous approvisionnent en produits en tous genres», a indiqué le responsable, précisant que les mandataires du marché de gros d'El-Kerma fournissent le CRA en fruits et légumes, les boulangers en pain et des industriels fournissent l'huile, le lait et autres produits nécessaires à la préparation des repas chauds. Par ailleurs, pour la seconde année

consécutives, un marché de la «Rahma» a ouvert au palais des expositions à M'dina Jdida, à l'initiative du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), en coordination avec la Direction du commerce de la wilaya d'Oran. Ce marché proposera toutes sortes de denrées alimentaires de large consommation à des prix abordables, à la portée des bourses faibles et

moyennes, directement du producteur au consommateur, et ce, pour lutter contre les spéculateurs, à l'origine de la flambée des prix. Pour ce début de ramadhan, une quarantaine de partenaires économiques ont répondu à l'appel et ont ouvert des stands dans ce marché solidaire. Ce chiffre pourrait augmenter d'ici quelques jours, indiquent les organisateurs de ce marché.

Dahbia Y.

Retards dans l'attribution des licences d'importation

Le Salon de l'auto d'Alger annulé ?

■ Les concessionnaires automobiles sont actuellement dans l'impossibilité de prendre part au Salon international de l'automobile d'Alger du fait des retards dans l'attribution des licences d'importation au titre de l'année 2017, a indiqué à l'APS un responsable de l'Association des constructeurs concessionnaires automobiles (ACC2A).

Par Siham B.

La tenue de la 20^e édition du Salon international de l'automobile d'Alger, prévue pour septembre prochain, est écartée du fait que les quotas de licences qui devaient être attribués en avril dernier sont en instance jusqu'à ce jour, explique le responsable de la communication de l'ACC2A, Riad Andalouci.

«Les concessionnaires automobiles sont donc dans l'impossibilité de participer à cette manifestation car, tout simplement, ils attendent toujours leurs quotas pour qu'ils puissent participer et répondre par la suite aux commandes exprimées par la clientèle», poursuit-il.

Avec les stocks déjà épuisés au niveau de la majorité des concessionnaires automobiles, même si le ministère du Commerce procéderait à l'ouverture des quotas dans un avenir proche, les concessionnaires ne pourront pas être au rendez-



vous de septembre car les opérations de l'importation nécessitent deux mois au minimum pour achever les véhicules (dédouanement, contrôle, homologation...) sans compter la préparation et les moyens logistiques énormes que nécessite un tel salon, relève-t-il.

Selon lui, le président de l'ACC2A, Sofiane Hasnaoui, a sollicité récemment l'avis des 40 concessionnaires automobiles sur cette question, et de par leurs réponses, «il est convaincu que les concessionnaires ne sont pas dans la mesure de participer dans des telles conditions». Pour rappel, le P-dg de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), Tayeb Zitouni, avait déclaré, il y a quelques semaines, que la Safex restait à la disposition des concessionnaires agréés et que le Palais des expositions serait ouvert une fois que les concessionnaires seront prêts pour un tel événement.

S. B./APS

Ressources en eau

Le nouveau ministre Hocine Necib prend ses fonctions

Le nouveau ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a pris, samedi, ses fonctions en remplacement de Abdelkader Ouali en présence des cadres du ministère. La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère des Ressources en eau entre M. Necib et Nouredine Boutarfa qui était en charge du secteur suite à la candidature de Abdelkader Ouali aux législatives. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette cérémonie, M. Necib a affirmé qu'il «œuvrera sans relâche pour être à la hauteur de la confiance que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a placée en lui pour gérer ce secteur stratégique et vital». Le nouveau

ministre a précisé que parmi les grands défis qu'il compte relever à court et moyen terme, figure celui de garantir au citoyen un accès plus large aux réalisations du secteur, tout en veillant à promouvoir et à moderniser encore plus les performances du service public. Soulignant que «le secteur des ressources en eau a enregistré, durant les 10 dernières années, un saut qualitatif en termes de qualité et de volume des réalisations tant en matière de construction de barrages, de retenues collinaires, de grands transferts et de dessalement d'eau de mer, le nouveau ministre s'est engagé à valoriser ces acquis et à poursuivre le travail dans le cadre du programme du

notamment dans les régions confrontées encore à des difficultés en matière d'alimentation en eau». Il a estimé que de grands défis se posent au secteur, notamment la concrétisation de la sécurité hydrique et alimentaire, d'où la nécessité de mobiliser toutes les énergies et capacités. M. Necib a précisé que les réalisations sont en cours et que l'expérience de l'Algérie dans les domaines d'exploitation et de gestion des ressources en eaux est désormais «un modèle» et suscite l'intérêt de communauté internationale. Pour sa part, M. Boutarfa a félicité le nouveau ministre, Hocine Necib, en lui souhaitant la réussite à la tête de ce secteur vital. A rappeler que Hocine Necib a occupé plusieurs

postes et responsabilités, dont celui d'ingénieur d'Etat à la Direction des infrastructures de la wilaya d'Alger en 1983 avant d'être nommé chargé de mission à l'APW d'Alger en 1986. De 1986-1987, il a occupé le poste de directeur général de l'entreprise Eguva-Alger et de 1987-1990 celui de chef de service des moyens et de réalisation à la Diawa-Alger. De 1991 à 1994, il a occupé le poste de directeur général de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Béchar. De 1994-1996, il a occupé le poste de sous-directeur des parcs à matériels au ministère de l'Equipement et l'Aménagement du territoire. De 1996 à 2003, il est nommé directeur central de exploitation et de l'entretien rou-

tiers au ministère des Travaux publics. De 2003 à 2011, il a occupé le poste de directeur général central chargé des routes au ministère des Travaux publics. De juin 2011 à août 2012, il est nommé secrétaire général au ministère des Travaux publics pour être désigné en septembre 2012 ministre des Ressources en eau, et ce, jusqu'à 2015. Hocine Necib est ingénieur d'Etat en travaux publics (promotion - juin 1983 de l'Ecole nationale des travaux Publics d'Alger), il a suivi plusieurs formations complémentaires à l'étranger notamment à l'Ecole des ponts et chaussées de Paris. Né le 2 octobre 1956 à Boghni (wilaya de Tizi-Ouzou), Hocine Necib est marié et père de trois enfants. **Yanis F.**

Pétrole/Accord de Vienne

Elargissement des prérogatives du comité de suivi

Le comité ministériel de suivi de l'accord de Vienne sur la production de pétrole dispose désormais de prérogatives plus élargies lui permettant de faire des propositions aux pays signa-

taires, selon les développements du marché mondial, a indiqué le ministre russe de l'Energie Alexander Novak. «Après avoir conclu l'accord (ndlr, accord du 25 mai à Vienne) nous avons

attribué des prérogatives supplémentaires au comité ministériel de suivi de l'accord. Ce comité qui ne s'occupait auparavant que du contrôle de l'application de l'accord, peut désormais formu-

ler des propositions sur les actions à prendre face à d'éventuels changements dans le marché mondial du pétrole», a expliqué Alexander Novak à la presse. Le 25 mai à Vienne,

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de pays producteurs non membres de l'Opep emmenés par la Russie avaient décidé de prolonger de neuf mois jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production entré en vigueur au début de l'année.

Ainsi, le comité ministériel de suivi de l'accord de Vienne aura à «se réunir tous les deux mois et formulera ses propositions, à la lumière des développements de la situation du marché mondial. Les ministres se pencheront ensuite sur l'examen de ces propositions en vue de l'adoption d'une position commune», a détaillé le ministre russe. **T. G.**

Grève à Alitalia

200 vols domestiques et internationaux annulés

200 vols domestiques et internationaux ont été annulés hier en raison d'un mouvement de grève d'une partie du personnel d'Alitalia, a annoncé la compagnie aérienne italienne sur son site internet. Cependant, la compagnie a assuré qu'une solution alternative a déjà été trouvée pour 80% des passagers concernés. Depuis des années, Alitalia qui accumule les pertes a été placée sous tutelle le 2 mai, à la demande de ses actionnaires, à la suite du rejet par le personnel d'un plan de restructuration prévoyant 1 700

suppressions d'emplois. Le gouvernement italien, qui a exclu toute nationalisation, cherche désormais un repreneur pour tout ou partie de l'activité de la société, détenue pour l'heure à 49% par l'Emirat Etihad. La journée de grève, fixée depuis plusieurs semaines, intervient alors que les discussions sont en cours sur les modalités de la procédure de chômage technique annoncée mercredi pour 1 358 des quelque 12 500 salariés. Une partie du personnel proteste aussi contre le non-paiement de plusieurs

primes dans les salaires de mai, même si les trois administrateurs ont promis que la situation serait régularisée le mois prochain. Début mai, Alitalia a reçu un prêt relais de 600 millions d'euros du gouvernement pour lui permettre de garantir les vols pendant six mois. Mais malgré des campagnes de promotion promettant des réductions importantes, la compagnie italienne peine à rassurer les agences de voyages et les voyageurs, qui préfèrent se tourner vers la concurrence de peur de perdre leurs billets. **M. L.**

Oran

Formation d'agriculteurs sur la conservation du poisson d'eau douce

■ Une formation sur les techniques de conservation du poisson d'eau douce a été dispensée, la semaine passée, à une trentaine d'agriculteurs et d'investisseurs des wilayas d'Oran et de Mascara au niveau de l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran, a-t-on appris auprès de son directeur.

Par Yanis F.

La formation intitulée «Manipulation, conditionnement et préservation des produits de la pêche» a été assurée, cinq jours durant, par les enseignants de l'institut, a souligné Houari Kouicem. Les bénéficiaires sont des agriculteurs disposant de bassins d'élevage au niveau de leurs fermes ou exploitations agricoles, ainsi que des investisseurs dans le domaine de l'aquaculture, a-t-il précisé, ajoutant que la formation portait sur l'aspect théorique et pratique.

Quatre jours ont été consacrés au volet théorique et le dernier jour à la pratique niveau du bassin de l'institut, dans lequel plusieurs espèces dont le poisson chat sont élevées. Cette formation entre dans le cadre du programme de la formation à la



R. D. Z.

demande adopté par l'Itpa depuis quelques années et qui consiste à adapter le programme des formations à la demande des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

Plusieurs formations dans la pêche continentale et l'aquacul-

ture intégrée à l'agriculture ont été dispensées, non seulement à Oran, mais dans d'autres wilayas de l'ouest dont Relizane et Tiaret, a rappelé le même responsable. Ce programme a permis de former, depuis l'année 2017, quelque 240 pêcheurs

sans qualification au niveau des communes de Arzew et Boutlelis pour obtenir un diplôme de marin qualifié, alors que 250 autres ayant les mêmes besoins ont été recensés dans différentes communes.

Y. F./APS

Surveillance des plages à Tizi Ouzou

Une cinquantaine d'éléments de la Protection civile mobilisés

Une cinquantaine d'éléments de la Protection civile ont été mobilisés dans le cadre du plan de surveillance des plages pour la saison estivale en cours, a-t-on appris samedi du chargé de ce corps à Tizi Ouzou, Kamel Bouchakour.

Ces effectifs ont été répartis sur les 8 plages autorisées à la baignade au niveau des deux villes côtières d'Azeffoun et Tizirt, où des postes dotés de tous les moyens matériels nécessaires aux premières interventions ont été ouverts, a-t-il précisé.

Un total de 40 surveillants permanents des plages sont mobilisés sur le littoral de la wilaya pour veiller à la sécurité des baigneurs ainsi que 15 plongeurs professionnels prêts à intervenir en cas de besoin, a-t-il affirmé.

Des effectifs qui seront renforcés dans les jours à venir par des surveillants saisonniers

qui seront recrutés sur concours à raison de 120 agents par mois, a expliqué M. Bouchakour qui a lancé à l'occasion un appel aux jeunes qui remplissent les conditions d'accès aux épreuves de sélection pour se rapprocher de la direction ou des unités de la Protection civile.

Les jeunes qui seront retenus à l'issue des tests bénéficieront d'une formation de 15 jours sur le secourisme, l'intervention en mer et les premiers soins à dispenser en cas de noyade ou d'accidents, a-t-il souligné.

Sur le plan matériel, la direction de la Protection civile a mobilisé trois ambulances destinées aux évacuations sanitaires au niveau des plages, huit zodiacs et quatre semi-rigides destinés à la surveillance nautique ou l'intervention dans le large, a-t-il encore fait savoir.

En plus des moyens humains et matériels déployés, une campagne de sensibilisation au profit des baigneurs a été lancée le 25 mai dernier à travers les plages et s'étalera jusqu'à la fin de la saison, dans le but de les informer, entre autres, sur la nécessité de respect du périmètre destinée à la baignade et le risque de la fréquentation des plages non surveillées, a-t-il fait savoir.

L'objectif d'une telle démarche est de réduire le nombre de noyades en mer et passer une saison estivale sans incidents, a-t-il indiqué rappelant que durant l'exercice 2016, un seul mort par noyade a été enregistré au niveau de la wilaya contre neuf en 2015 dont quatre dans 4 des plages surveillées et cinq dans des lieux non autorisés à la baignade.

Dailil B.

Ouest du pays

55 infractions pour recrutement sans passage par l'ANEM

Plus de 55 procès-verbaux (PV) d'infraction ont été dressés durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours au niveau de six wilayas dans l'ouest du pays contre des entreprises pour «recrutement contraire aux règles stipulant le passage par l'Anem», a-t-on appris samedi de l'inspecteur régional du travail.

Ainsi, 53 PV d'infraction ont été dressés dans les wilayas d'Oran, Tlemcen, Ain Témouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Mascara, contre des entreprises ayant recruté des employés sans passer par l'Anem, a précisé à l'APS, Bendib Mohamed.

Cette pratique est contraire aux dispositifs de la loi 04-19 du 25 décembre 2004 relative au

placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi qui exige aux employeurs et aux demandeurs de passer par l'agence pour les besoins d'emploi, a-t-il souligné.

La majorité de ces entreprises

relèvent du secteur privé et principalement des services et les petits commerces, a indiqué le même responsable.

L'inspection régionale du travail de la région d'Oran a effectué, durant l'année 2016, près

de 5 234 visites à des lieux de travail et a dressé près de 576 procès-verbaux d'infraction et plus 7 032 mises en demeure.

H. N.

Sidi Bel-Abbès

Attribution de 731 logements location-vente

Plus de 731 logements location-vente ont été attribués, samedi à Sidi Bel-Abbès, aux souscripteurs de AADL 1 et 2 au niveau de deux sites au chef-lieu de wilaya.

Il s'agit de 317 logements pour les souscripteurs de AADL 1 et 414 autres pour ceux de AADL 2, a fait savoir le directeur régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL). L'opération de distribution des logements location-vente dont a bénéficié la wilaya se pour-

suivra dans les prochaines semaines et mois en parallèle avec l'achèvement des projets d'habitat, a indiqué M. Kadi, soulignant que l'attribution s'effectuera une fois l'aménagement externe achevé et toutes les conditions réunies.

Les bénéficiaires ont exprimé une grande joie d'avoir enfin leurs logements après une attente depuis 2001, surtout que cette attribution a coïncidé avec le premier jour du ramadhan.

O. B.

Guelma

Réception de deux nouveaux lycées pour la prochaine rentrée scolaire

LE SECTEUR de l'éducation dans la wilaya de Guelma sera doté de deux nouveaux lycées dans les communes de Tamlouka et de Khezerra à réceptionner dès la prochaine saison scolaire 2017-2018, a-t-on appris samedi du directeur de l'éducation.

Les travaux de construction de ces deux infrastructures scolaires ont atteint un taux «satisfaisant», a indiqué Mourad Kadiri, précisant que la réception de ces deux établissements portera à 39 le nombre des lycées répartis à travers les communes de la wilaya de Guelma.

La réalisation de l'établissement de l'enseignement secondaire de Tamlouka, située à 60 km au sud du chef-lieu de wilaya, permettra aux lycéens qui faisaient le déplacement quotidien pour atteindre les lycées de la commune d'Oued Zenati «de meilleures conditions de scolarisation», a ajouté la même source.

Le nouveau lycée de la commune de Khezerra (15 km au sud de Guelma), actuellement en cours de réalisation, remplacera l'ancien établissement scolaire dont l'état de la bâtisse n'assure pas les conditions adéquates à la scolarisation, a-t-on expliqué, soulignant que la nouvelle infrastructure accueillera les élèves de plusieurs communes et groupements d'habitat, notamment le village de Chorfa Ahmed de la commune Boumahra Ahmed. Le secteur de l'éducation de la wilaya de Guelma bénéficiera de la réalisation de plusieurs projets du cycle secondaire, a-t-on noté, précisant qu'un lycée sera réalisé au plan d'occupation du sol (POS) au chef-lieu de wilaya et un autre sera concrétisé dans la commune de Belkhir.

Hani T.

Ain Defla

3 morts et 5 blessés dans un accident de la route

TROIS PERSONNES sont décédées et cinq autres ont été blessées, samedi à Ain Defla, dans un accident de la circulation survenu sur le tronçon de l'autoroute traversant la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit Ouled Attou relevant de la commune de Bourached lorsqu'un camion a percuté de plein fouet une voiture touristique stationnée sur la bande d'urgence, causant le décès de 3 de ses occupants et des blessures à 5 autres, a-t-on précisé. Les victimes ont été transférées vers les hôpitaux de Ain Defla et Sidi Bouabida (El Attaf), a-t-on signalé de même source.

R. R.



Après l'attaque anti-coptes

Nouveaux raids égyptiens en Libye

■ L'armée égyptienne a effectué de nouvelles frappes aériennes contre des camps libyens abritant des terroristes soupçonnés d'être liés à l'attaque meurtrière contre des pèlerins coptes, menée vendredi, a rapporté samedi la télévision d'Etat.

Par Mondji T.

L'attaque contre la minorité chrétienne, qui a fait 29 morts et 24 blessés, dont de nombreux enfants, près de la ville de Minya, a été revendiquée par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) dans un communiqué.

Elle fait suite à une série d'attentats contre des églises coptes revendiqués par Daech qui avaient fait plus de 45 morts le mois dernier.

Dans un communiqué, un porte-parole de l'armée égyptienne ne précise pas où ont été menés les raids aériens mais vendredi, la télévision publique affirmait qu'ils se concentraient sur Derna, ville de l'est de la Libye.

«L'aviation a mené d'intenses frappes de jour et de nuit. Elles visent différents repaires d'éléments terroristes en territoire libyen après coordination et complète vérification de toutes les informations», a dit le porte-parole.

«Ces frappes ont abouti à la destruction des cibles visées dont des zones destinées à l'entraînement des éléments terroristes qui ont préparé et mis en oeuvre l'attaque de Minya», a-t-il ajouté.

De plus en plus critiqué par les coptes pour son incapacité à assurer leur sécurité, le président Abdel Fattah al Sissi a ordonné vendredi six raids aériens contre des camps situés près de Derna, en Libye.

La télévision d'Etat n'a pas dit pas où ont eu lieu les nouveaux bombardements dont elle s'est fait l'écho samedi.

Les auteurs de l'attaque meurtrière perpétrée contre un bus transportant des chrétiens dans le centre de l'Egypte ont

été entraînés dans des camps en Libye, a affirmé samedi le ministre égyptien des Affaires étrangères à son homologue américain.

Les auteurs de l'attaque contre les coptes ont été entraînés en Libye

«Il y a suffisamment d'informations et de preuves sur l'entraînement dans ces camps des éléments terroristes impliqués dans (l'attaque)», a déclaré Sameh Choukri à Rex Tillerson, selon un communiqué de son ministère.



Ph. : DR

Le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) a revendiqué l'attaque perpétrée vendredi contre un bus transportant des coptes, qui a fait 29 morts dont de nombreux enfants.

En représailles, les forces égyptiennes ont frappé des camps d'entraînement des terroristes à Derna, en Libye voisine.

«L'Egypte n'hésitera pas à frapper les camps d'entraînement terroristes partout, sur son sol

comme à l'étranger», a assuré le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

La branche égyptienne de l'EI mène depuis plusieurs mois une campagne contre la minorité copte. M. T./APS

Tunisie

Reprise de la production gazière sur le site du groupe Petrofac

Après un long blocage dû à un conflit social, la production de gaz naturel a repris sur le site du groupe britannique Petrofac, sur l'île tunisienne de Kerkennah, ont indiqué samedi la compagnie et un syndicat.

«Vendredi, du gaz naturel est arrivé à Sfax par pipeline» en provenance du champ de Chergui, exploité par Petrofac, a indiqué Abdelhedi Ben Jemaa, secrétaire général de la puissante centrale syndicale UGTT à Sfax, deuxième ville du pays.

«Nous avons récemment repris» la production à Kerkennah, a de son côté confirmé le service de communication de Petrofac.

Le feuilleton Petrofac est très suivi en Tunisie, où le gouvernement cherche à faire redémarrer une économie en difficulté depuis la révolution qui a balayé Zine El Abidine Ben Ali.

Le gouvernement avait annoncé en septembre que Petrofac allait quitter le pays en raison du conflit social paralysant ses activités depuis début 2016, avant de trouver un accord de sortie de crise quelques jours plus tard au terme de discussions marathon.

Mais le blocage a repris fin 2016 et Petrofac a indiqué être à «l'arrêt technique». Les protestataires réclamaient notamment des emplois permanents et le développe-

ment de leur région.

Pour permettre la reprise des activités de Petrofac, «des travaux ont été réalisés» dans le petit port de Sidi Fraj à Kerkennah afin de l'aménager, a expliqué M. Ben Jemaa, de l'UGTT.

Il s'agit d'éviter que les camions chargés de condensat de Petrofac, qui doivent rallier Sfax depuis l'île, ne passent par le port habituel de Sidi Youssef, sur le chemin duquel ils étaient régulièrement bloqués.

«Il est trop tôt pour dire si cette nouvelle solution» durera dans le temps, «mais c'est positif», a affirmé M. Ben Jemaa.

Le champ de Chergui est exploité à 45% par Petrofac et à 55% par l'Etat tunisien.

Cette annonce intervient alors que le président Béji Caïd Essebsi a relevé vendredi soir «des signes de détente» dans l'économie nationale.

«Nous ne sommes pas encore sortis de la période difficile, du chômage, d'un taux de croissance très modeste» mais «les indicateurs pour ce premier trimestre 2017 sont relativement positifs», a-t-il souligné dans une allocution télévisée.

L'armée tunisienne a secouru samedi en mer Méditerranée 126 migrants subsahariens, dont sept femmes enceintes, qui tentaient de rejoindre l'Italie depuis la Libye, a

indiqué un responsable du Croissant-Rouge tunisien.

Une centaine de migrants secourus au large de la Tunisie

Des pêcheurs avaient alerté l'armée sur la présence d'une embarcation en détresse au large de Ben Guerdane, dans le sud de la Tunisie près de la frontière libyenne, a indiqué le D' Mongi Slim.

Ces migrants parmi lesquels figurent 48 femmes – dont sept enceintes – et trois enfants venant notamment du Nigéria, du Mali et de Gambie étaient partis de Libye, a-t-il ajouté.

Ils ont été ramenés au port de Zarzis en Tunisie, où des premiers soins leur ont été prodigués, et vont être transférés vers la ville de Médenine, selon la même source.

Des passeurs profitent du chaos qui règne en Libye depuis 2011 pour envoyer chaque année des dizaines de milliers de migrants à destination de l'Italie.

Vendredi, la marine libyenne a indiqué qu'au moins une vingtaine d'embarcations chargées de milliers de migrants cherchant à rejoindre l'Italie avaient été repérées au large de l'ouest de la Libye.

Ghani H.

Madrid

Coup d'envoi de la première édition du festival du film Fisahara

Le coup d'envoi de la première édition du festival international du film du Sahara occidental, fisahara, a été donné dans la soirée de vendredi au centre culturel Matadero de Madrid. La soirée d'ouverture de cette édition spéciale du fisahara et à laquelle ont pris part bon nombre d'artistes espagnols à l'instar de Clara Lago, Dani Rovira, Inma Cuesta, Belen Cuesta, Pilar Bardem, Claudia Garvi outre une délégation du ministère sahraoui de la culture a été marquée par la projection à la cinémathèque du

film Lejouad, réalisé par Gonzalo Moure et Brahim Chagaf et qui a décroché le premier prix du fisahara 2016. Traitant de la poésie, la philosophie et la sagesse sahraouie, le film a fait voyager les spectateurs au fin fond d'un désert tout en les plongeant dans une culture ancestrale et des traditions séculaires qui montrent l'authenticité de ce peuple. La projection du film a été suivie d'un grand débat sur le cinéma sahraoui comme moyen de lutte et de résistance et également comme moyen d'expres-

sion d'une identité culturelle. Les spectateurs ont à cette occasion posé de nombreuses questions sur la situation au Sahara occidental, sur les sahraouis contraint à l'exil depuis plus de 42 ans, ainsi que sur les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. «Les présents au débat ont par ailleurs valorisé le cinéma et son rôle dans la lutte du peuple sahraoui et notamment ce festival fisahara qui a déjà treize éditions à son actif et qui a permis de donner plus de visibilité à ce

conflit pour ne pas tomber dans l'oubli et notamment en Espagne qui doit assumer sa responsabilité historique et morale vis à vis du peuple sahraoui», a indiqué Maria Carrion, directrice exécutive de ce festival. La soirée d'ouverture de cette première édition du Fisahara Madrid, a également donné lieu à un concert musical animé par la chanteuse sahraouie Aziza Brahim qui a gratifié le public espagnol de chansons puisées du patrimoine sahraoui. Le film «Le fils des nuages», lauréat du Fisahara 2012

et produit par Alvaro Logronia et Javier Bardem, sera projeté durant la seconde journée et sera suivi d'un débat dont le thème s'articulera autour du cinéma du Sahara : la résistance politique et diplomatique. La dernière journée de ce festival de Madrid verra la projection du film le coureur de Saeed Taji Farouki qui raconte l'histoire de l'athlète sahraoui Salah Ameidan et sa contribution par le biais du sport, à donner plus de visibilité à la cause de son peuple.

R. M.



Attentat de Manchester

Appel à témoin avec des photos du kamikaze

■ Les enquêteurs britanniques poursuivaient dimanche leur enquête sur l'attentat de Manchester (nord-ouest) avec un appel à témoin et la publication de photos de son auteur, tandis que la ville organisait son traditionnel semi-marathon sous haute surveillance.



Ph. > D. K.

Par Rosa F.

La police a publié samedi soir des photos du kamikaze, Salman Abedi, lançant un appel à témoin pour tenter de retracer ses derniers jours. Les deux photos, issues d'images de vidéo-surveillance, montrent Abedi, 22 ans, le soir de l'attaque. Le Britannique d'origine libyenne porte une casquette et un sac à dos. Lunettes sur le nez, il est habillé d'une doudoune noire, d'un jean et de baskets. Abedi s'est fait exploser lundi soir à l'issue d'un concert pop de la chanteuse Ariana Grande à l'Arena de Manchester, auquel assistaient de nombreux enfants et adolescents. L'attaque a fait 22 morts et 116 blessés. Elle a été revendiquée par le groupe jihadiste État islamique (EI), qui multiplie les attaques en Europe alors qu'il enregistre des reculs sur son terrain en Syrie et en Irak. Les enquêteurs veulent récolter toute

information sur les faits et gestes du kamikaze depuis le 18 mai, date de «son retour au Royaume-Uni». D'après une source proche de la famille à l'AFP, Abedi se trouvait en Libye quelques jours avant l'attentat. La police allemande a, elle, signalé qu'il avait fait escale à Dusseldorf à ce moment-là. Abedi, 22 ans, a loué un appartement dans le centre ville, d'où il s'est rendu à l'Arena. Cet appartement intéresse particulièrement les enquêteurs: ils pensent que «ce pourrait bien être l'endroit où a été assemblé l'engin» explosif utilisé pour l'attentat, selon le commissaire Ian Hopkins et le responsable de l'anti-terrorisme Neil Basu. La police a également donné des précisions sur la manière dont s'est déroulée l'enquête depuis lundi. L'auteur de l'attentat a été identifié en «deux heures» et «des informations intéressantes sur Abedi, son entourage, ses finances, les endroits où il s'est rendu, la façon dont l'engin

explosif a été fabriqué et le complot plus vaste» ont ensuite été collectées. Au total, 1 000 agents sont mobilisés pour analyser plus de 800 pièces à convictions (donc 205 documents numériques) et procéder à des recherches dans 18 lieux différents, tandis que près de 13 000 heures de vidéo-surveillance ont été visionnées. Onze personnes se trouvent actuellement en garde à vue au Royaume-Uni dans le cadre de cette enquête. Le père et l'un des frères du kamikaze ont, eux, été arrêtés en Libye. Le père était un membre du Groupe islamique combattant libyen (Gicl) très actif dans les années 1990, et opposant au régime du dictateur Mouammar Kadhafi, renversé en 2011, a indiqué jeudi à l'AFP un responsable de la sécurité à Tripoli. Suite aux progrès de l'enquête, le niveau d'alerte terroriste au Royaume-Uni a été abaissé samedi de «critique» à «grave», a annoncé la Première ministre Theresa May. Cela signifie qu'un attentat est «très probable» mais non plus «imminent». Theresa May a toutefois appelé les Britanniques à «rester vigilants». Elle a précisé que l'armée resterait déployée jusqu'à la fin de ce week-end de trois jours, lundi étant férié dans le pays. Parallèlement, les habitants de Manchester reprennent un ryth-

me de vie normal, bravant la tension et la peur du terrorisme. Dimanche, une manifestation populaire de course à pied, le Great Manchester Run, se tient dans les rues de la ville. Le maire travailliste Andy Burnham a confirmé sa participation, exhortant les Mancuniens à retrouver leurs habitudes. Le long du parcours, de nombreux habitants ont pris place pour encourager bruyamment les coureurs et afficher leur attachement à leur ville. Elle a pu constater une journaliste de l'AFP. Les effectifs policiers, très visibles, ont été renforcés. Une minute de silence a été observée à 9h (8h GMT), juste avant le départ de ce semi-marathon,

pour lequel se sont élancés des milliers d'athlètes. Certains étaient habillés en super-héros ou en pompier, expression de la reconnaissance aux agents de secours. Un fonds d'urgence, mis en place par la mairie avec notamment l'aide de la Croix-Rouge, a récolté plus de 4 millions de livres pour venir en aide aux victimes. L'attentat a mis la sécurité au cœur de la campagne pour les législatives du 8 juin, qui a repris vendredi après avoir été suspendue au lendemain de l'attentat. La lutte contre le terrorisme devrait occuper une bonne part des débats télévisés attendus la semaine prochaine.

Points chauds
Cohabitation

Par Fouzia Mahmoudi

Malgré les difficultés judiciaires dans lesquelles se trouve empêtrée Marine Le Pen, son parti continue à tenter de se positionner comme le parti d'opposition à même de contrebalancer le monopole qu'a aujourd'hui Emmanuel Macron et son mouvement sur la scène politique française. Car si le parti socialiste s'est délité ces derniers mois au profit d'En Marche !, la droite a elle aussi du mal à exister face au gouvernement d'Edouard Philippe membre du parti Les Républicains et proche d'Alain Juppé. Et après quelques tentatives d'émancipation, LR semble aussi sur le point d'abdiquer et de rejoindre, plus ou moins, le giron de la majorité présidentielle. En effet, François Baroin, chef de file des Républicains pour les législatives, a évoqué un possible «partage de responsabilités» en cas de victoire de la droite aux législatives, dans une interview accordée au Parisien publiée hier. «Rien de conflictuel». Dans ce cas de figure, Baroin, ancien soutien de François Fillon qui devait même en cas de victoire de ce dernier devenir Premier ministre, pourrait bien être le prochain chef de gouvernement de Macron, comme l'avait indiqué une source au parti lorsqu'il avait été désigné par son parti «chef de file du comité de campagne de la droite et du centre» pour le scrutin. «Dans cette hypothèse, ce sera à l'Assemblée nationale et au groupe majoritaire de décider qui sera le plus à même d'être Premier ministre. Si nous avons la majorité absolue, c'est notre projet qui sera mis en œuvre», a-t-il simplement expliqué au Parisien. Le sénateur-maire de Troyes a estimé que dans ce cas de figure, le terme de «cohabitation» ne serait pas le plus adapté. «Ce serait différent». Mais «cela n'aura rien de conflictuel», a-t-il assuré, adoucissant ainsi son discours envers l'Exécutif, contre lequel il s'est montré très virulent jusque-là. «Certains parlent de covotage, mais c'est un terme impropre aux institutions. Il s'agit en tout cas d'un partage de responsabilités», a jugé le dirigeant des Républicains. Mais il a aussi refusé d'admettre partager entièrement les idées d'Emmanuel Macron. «Si on était aussi semblable, on aurait fait campagne avec lui, on n'aurait pas eu notre candidat», a-t-il assuré, évoquant des «divergences sur à peu près tous les sujets», et notamment sur la fiscalité et la hausse de la CSG voulue par Emmanuel Macron. Malgré tout, ces déclarations de Baroin sonnent comme un appel du pied à Macron qui pourrait même, pour quoi pas, en cas de défaite de la droite nommer Baroin pour former une grande majorité présidentielle. Mais cet appel semble aujourd'hui inutile, Macron ayant déjà choisi cette option avec Philippe qui n'a à l'heure d'aujourd'hui pas été exclu de Les Républicains et qui a déjà comme rôle de former un gouvernement pluripartisan. F. M.

Philippines

2 000 civils piégés par les combats avec les islamistes

Environ 2 000 civils étaient dimanche coincés dans une ville du sud des Philippines par les violents combats entre l'armée et des islamistes qui ont fait près de 100 morts en six jours.

Les forces philippines ont intensifié leurs bombardements sur certains quartiers de Marawi, une agglomération du nord-ouest de la grande île méridionale de Mindanao, en accusant les combattants se réclamant du groupe Etat islamique (EI) d'exactions contre les civils. Ces violences ont amené le président philippin Rodrigo Duterte à décréter mardi la loi martiale à Mindanao, deuxième plus grande île de l'archipel. L'immense majorité des 200 000 habitants de Marawi ont fui la ville, mais 2 000 civils y demeurent pris au piège dans des zones contrôlées par les rebelles, a déclaré Zia Alonto Adiong, porte-parole des autorités régionales.

«Ils nous ont envoyé des textos, ils nous ont appelés, en nous demandant d'envoyer des équipes de sauvetage, mais nous ne pouvons tout simplement pas aller dans des zones

auxquelles nous n'avons pas accès», a-t-il dit à l'AFP. «Ils veulent partir, ils ont peur pour leur sécurité. Certains manquent de nourriture. Ils craignent d'être touchés par les balles et par les trappes aériennes», a-t-il ajouté.

Samedi, au début du mois sacré du ramadan, les autorités ont annoncé une intensification des bombardements. «Nous voulons éviter les dommages collatéraux, mais ces rebelles nous forcent la main en se retranchant dans des maisons privées, des bâtiments publics et autres installations», a déclaré le porte-parole de l'armée, Restituto Padilla.

«Leur refus de se rendre fait que toute la ville est captive. Il est donc de plus en plus nécessaire d'utiliser des trappes aériennes chirurgicales pour nettoyer la ville et mettre au plus vite un terme à cette rébellion».

Les autorités ont annoncé que les activistes islamistes avaient tué 19 civils à Marawi, dont trois femmes et un enfant retrouvés morts samedi dans une université. «Ce sont des civils, des femmes. Ces terro-

ristes sont contre le peuple», a déclaré à l'AFP le colonel Jo-ar Herrera, porte-parole régional de l'armée.

Un photographe de l'AFP a par ailleurs rapporté avoir vu dimanche huit corps sur une route dans les faubourgs de Marawi, des habitants les identifiant comme des employés d'une rizière et d'une école de médecine.

M. Herrera a précisé que l'armée enquêtait sur ces décès. Et on ignorait si ces huit victimes présumées étaient comptabilisées dans le bilan des civils.

Outre les 19 civils, 15 militaires, deux policiers et 61 activistes islamistes ont péri dans les combats, au cours desquels l'armée a effectué des bombardements sur des zones résidentielles où elle pensait que les combattants étaient retranchés.

Le bilan total officiel est d'au moins 97 tués.

Les combats de Marawi ont éclaté après un raid des forces de sécurité contre une cache supposée d'Isnilon Hapilon, considéré comme le chef de l'EI aux Philippines.



Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger

Un programme varié pour le ramadhan

■ De la musique dans tous ses genres, du théâtre, de la littérature et arts plastiques seront à l'affiche pendant le mois de ramadhan dans toutes les communes de la capitale. Il s'agit d'un programme riche et varié élaboré par l'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger pour alléger les soirées des Algérois. La salle Ibn Khaldoun, le théâtre de plein air de la promenade des Sablettes, Tahtahat el Fananine, le théâtre de Verdure Laadi-Flici et d'autres salles de la capitale abriteront ces activités artistiques.

Par Par Abla Selles

L'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger a concocté des programmes artistiques capables d'attirer un grand public durant le mois de ramadhan vu la variété musicale et les projections filmiques proposées. Du chaâbi, de la musique kabyle et autres sont au programme de la salle Ibn Khaldoun, du théâtre de plein air de la promenade des Sablettes, Tahtahat el Fananine, théâtre de Verdure Laadi-Flici et d'autres salles de la capitale. Des projections cinématographiques sont aussi au menu des organisateurs afin de répondre aux attentes du large public.

En effet, la soirée inaugurale du théâtre de plein air de la promenade des Sablettes est prévu pour le ce soir avec Mourad Djaâfri qui interprétera les plus belles chansons du chaâbi. Les soirées chaâbi se poursuivront sur ce site jusqu'au mois de juin avec une pléiade d'artistes comme Noureddine Allane, Rabah Asma, Abdelkader Chaou, Kamel Aziz et Mohamed Yacine. Une variété musicale algérienne sera interprétée par Hamidou, Latifa Abderraouf et cheb Anouar. Quant à la musique raï, elle sera représentée par Kader Japoni. La musique d'expression kabyle sera présente



grâce au spectacle de Lounis Aït Menguelet. Des groupes de musiques contemporaines sont aussi au programme à l'instar des groupes Freeklyn, Dey et Caméléon. Les fans de Kamel Abdet pourront assister à son dernier one man show où il revient sur l'actualité sociale et politique avec beaucoup d'humour.

A la salle Ibn Khaldoun c'est la musique andalouse et le chaâbi qui ont eu la part du lion. Pour la musique andalouse, trois associations musicales sont programmées dont Aljazera, Assoundoussia et Al Innchirah. Deux spectacles dédiés à cette musique ancestrale seront entre

autres animés par l'interprète de musique andalouse Lila Borsali, Rym Hakiki et le chanteur Hamidou. Quant au chaâbi, il sera interprété par Hocine Lesnami, Abderrahmane El Kobi, Kamel Aziz et Abdelkader Chaou. Il y aura aussi de la musique kabyle avec Massi ainsi qu'une soirée de variété algérienne avec Hassiba Abderraouf.

Les nuits du cinéma sont aussi de retour au théâtre de Verdure Laadi-Flici du 1^{er} au 24 juin à raison de deux films pour chaque soirée. «Le roi Arthur» de Guy Ritchi, «Life» de Daniel Espinosa, «Pirates des Caraïbes» de Joaquim Ronning «Wendy Woman» de Patty Jenkins et



autres sont à l'affiche.

Tahtahat El Fananine ne chômera pas aussi durant le mois sacré et elle offre à son public des soirées artistiques à partir de 22h. Plus de vingt-cinq chanteurs chaâbi interpréteront chaque soir les plus beaux textes de cet héritage musical dont Azizouez Raïs, Abdelkader Chercham, Didine Karoum, Karim Aouidet, Badji Bahri, Nacer Mokdad et autres.

A l'instar des soirées musicales, l'établissement Arts et culture organise des expositions d'art plastique et objets traditionnels aux galeries Aïcha-Hadda, Asselah-Hocine, Mohamed-Racim et Mustapha-Kateb jusqu'à la fin du mois sacré.

Quatre soirées littéraires sont aussi prévues durant le mois sacré où le public pourra assister à des conférences et participer au débat autour de différents thèmes. Il faut noter que des soirées musicales ainsi que des spectacles pour enfants sont au programme de toutes les communes de la capitale.

A. S.

Rendez-vous culturels

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :

Exposition photographique intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Hôtel Sofitel

Jusqu'au 31 mai :

Une exposition de photographies dédiée aux styles architecturaux cohabitants dans la ville d'Alger est organisée par le duo de photographes Almuth Bourenane et Chafia Loudjici

Complex culturel Laadi-Flici

8 juin :

Soirée musicale animée par Hamidou.

9 juin :

Soirée chaâbi animée par le grand artiste Abdelkader Chaou.

12 juin :

Variété musicale avec Hassiba Abderraouf.

13 juin :

Soirée raï avec Kader Japoni.

14 juin :

Soirée musicale animée par Kamel Aziz.

15 juin :

Lounis Aït Menguelet anime une soirée se chansons kabyles.

R. C.

Soirées à Mostaganem

Plus de quinze représentations théâtrales programmées

Le théâtre régional de Mostaganem «Si Djillali Benabdelhalim» a programmé plus de 15 représentations théâtrales, dans le cadre de l'animation des soirées du mois de ramadhan et de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», a-t-on appris samedi de cet établissement culturel.

Les amateurs du 4^e art seront au rendez-vous avec des représentations théâtrales et des monologues du 31 mai courant jusqu'au 21 juin prochain avec la participation de troupes et de coopératives théâtrales de

Mostaganem, d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, de Chlef, de Souk Ahras, d'Alger et d'autres wilayas. Parmi les pièces proposées au programme d'animation du mois sacré, «Ahyia Liyam», «Ma Ouarae El Bab», «Ana wal Maréchal», «El Aassal El Mour», «Adda Zine El hadda» et «Kechrouda».

Des spectacles de «one man show» sont prévus dont «Hiya jat kima hak» des artistes Sid Ahmed (Mostaganem) et Lazreg (Relizane). La série des soirées théâtrales sera clôturée par une veillée en inchad qui

sera animée par Bendehiba Belaila et la troupe Nour El Moustapha.

Par ailleurs, le théâtre régional de Mostaganem abritera, durant la période allant du 12 au 16 juin, la semaine culturelle théâtrale des wilayas de Illizi et de Tindouf dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», avec la présentation de pièces théâtrales et une exposition sur l'histoire du théâtre dans ces deux wilayas.

F. H.

Mila

Récupération de 12 pièces archéologiques

Douze pièces de monnaie précieuses en or et en bronze ont été récupérées et six individus ont été arrêtés à Mila par la brigade de recherche et d'investigation relevant de la sûreté de wilaya, apprend-on samedi auprès de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations relatives aux activités suspectes d'un groupe d'individus dans les deux communes de Mila et Ain Tine, cette brigade relevant du

service de police judiciaire a interpellé deux individus, âgés de 29 et 37 ans, au centre-ville de Mila sur qui a trouvé en leur possession 10 pièces de monnaie en or, a indiqué la même source.

La perquisition des domiciles des mis en cause a permis de trouver une pièce archéologique en bronze pesant 16 grammes, a ajouté la même source, précisant que l'arrestation d'un autre complice a conduit à la récupé-

ration d'une autre pièce en or portant le poids total des pièces d'or récupérées à 28,3 grammes.

L'expertise des services de la direction de la culture a révélé que les 11 pièces d'or remontent à la période ottomane et celle en bronze à la civilisation byzantine, a-t-on souligné de source sécuritaire, notant que l'enquête a conduit à l'arrestation de trois autres individus en rapport avec l'affaire.

Présentés devant le tribunal de Mila, trois des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, alors que les trois autres inculpés ont été mis en liberté provisoire, est-il indiqué.

La même brigade avait réussi la semaine écoulée à démanteler dans la ville de Ferdjhoua un réseau de cinq individus et de récupérer 35 pièces archéologiques.

R. C.



Coup-franc direct

Mascarade au COA

Par Mahfoud M.

L'AG élective du COA a été une véritable mascarade avec les disputes qui ont éclaté et mené au retrait d'un candidat (Lebib) et à tout ce qui a touché le scrutin. Le concurrent du président sortant, à savoir Dib, a affirmé que des fédérations qui n'avaient pas le droit de voter l'ont fait et il serait aisé de deviner à qui ils ont donné leurs voix. Il faut savoir que la commission de préparation de l'AG avait refusé de donner la liste des membres de l'AG à la tutelle. Cela dénote clairement qu'il y avait intention de jouer une entourloupette. L'élection de Berraf est conçue par certains comme une forme d'opposition à la tutelle, sachant que le courant ne passait pas entre les deux structures depuis les scandales qui ont émaillé les derniers JO de Rio. Cerise sur le gâteau, six des membres du comité exécutif élu ont décidé de démissionner, pointant du doigt la manière dont s'est déroulée cette élection ; ce qui prouve que tout n'a pas été net lors du scrutin. Doit-on par là comprendre que certains feront tout leur possible pour refaire ces élections dans un avenir proche ? Ce n'est pas à écarter, d'autant que c'est la crédibilité du COA qui est en jeu et qu'il faudra que tout soit clair dans cette structure importante pour le sport national.

M. M.

Six membres du bureau exécutif nouvellement élus se retirent

SIX MEMBRES du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), élus samedi à Alger, ont démissionné pour protester contre les « conditions dans lesquelles s'est déroulée le scrutin », a-t-on appris des concernés. Il s'agit des présidents des Fédérations d'haltérophilie, Larbi Abdellaoui, de natation, Mohamed-Hakim Boughadou, de tennis de table, Chérif Derkaoui, de cyclisme, Mabrouk Kerboua, de basketball, Ali Slimani et de badminton Messaoud Zoubiri. Dans un communiqué parvenu à l'APS et signé par les six démissionnaires, les concernés disent « ne pas se reconnaître ni dans la démarche, ni dans la composante de ce bureau » qu'ils considèrent « non représentatif du mouvement olympique algérien ». « Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir enregistrer notre désapprobation ainsi que notre démission », écrivent-ils dans leur lettre adressée au président de la Commission de recours, Mustapha Larfaoui, qui a remplacé Mustapha Berraf. Ce dernier a été réélu samedi pour un deuxième

mandat de suite à la tête du COA avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls. Le troisième candidat, Sid Ali Lebib, s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assemblée générale élective qui se sont déroulés dans une ambiance électrique, dénonçant ce qu'il a qualifié d'« interférences de l'administration centrale des sports ». Le président de la Fédération algérienne de badminton, Messaoud Zoubiri, assure que cette démission est « irrévocable » et qu'elle n'avait rien à voir avec la relation tendue entre le COA et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). « Nous avons jeté l'éponge pour protester contre les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'assemblée générale qui n'a pas respecté les étapes nécessaires, notamment en ce qui concerne la méthode de dépouillement. Certaines parties vont même déposer un recours devant le Tribunal arbitral sportif algérien », a-t-il expliqué.

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, réélu samedi à Alger pour un nouveau mandat (2017-2020), a déploré les « manœuvres » de certaines personnes « malintentionnées » qui voulaient lui barrer la route pour briguer la présidence de l'instance. « J'ai décidé de mener la bataille en dépit des manœuvres entreprises par des personnes qui ne voulaient pas de moi au COA. Je leur dis : "Ceux qui ne voulaient pas de moi doivent montrer ce qu'ils ont apporté au sport algérien". J'ai été l'architecte qui a ramené quelque chose à l'instance olympique à l'image du musée, alors que cela relève des prérogatives des pouvoirs publics. Ceux qui voulaient mon départ auraient dû

penser aux moments difficiles que j'ai passés pour obtenir l'organisation des jeux méditerranéens 2021 d'Oran. Celui qui veut me menacer, doit le faire devant la justice algérienne et je défie quiconque de présenter des preuves. La seule autorité qui peut se prévaloir de juger les gens, c'est la justice », a affirmé Berraf lors d'un point de presse tenu peu après sa réélection. Le président sortant du COA a été réélu samedi pour un deuxième mandat de suite à la tête de l'instance avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls. Le troisième candidat, Sid Ali Lebib, s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assem-



Ligue 1 (mise à jour)

L'USMA pour se rapprocher du leader

■ La 27^e journée de la Ligue 1 Mobilis sera bouclée ce soir avec le dernier match qui opposera, à 22h30, au stade du 5-Juillet d'Alger, l'USM Alger à la NA Hussein-Dey dans un derby qui s'annonce palpitant.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui sont toujours en course soit pour le titre, soit pour la seconde place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique, feront tout leur possible pour remporter les trois points du succès. Les gars de Soustara qui restent sur une défaite en Ligue des champions à Harare face à Caps United se doivent de se ressaisir en championnat pour se relancer et tenter d'accrocher le leader, même si ce ne sera pas facile. Les poulains du Belge Put se présenteront avec une grande détermination pour remporter les trois points de ce derby très important pour eux. La formation usmiste doit rester prudente face à la formation nahdiste, d'autant plus que cette équipe reste accrocheuse et ne se laisse pas faire facilement. En fait, les Sang et Or qui ont perdu leur précédent derby face au CRB souhaitent se ressaisir et prendre donc les trois points du succès qui leur

Les Usmistes pour un retour en force en championnat



PH. A.D.R.

permettront de se rapprocher plus d'une place honorable, surtout que la direction a investi beaucoup dans cette équipe cette saison. Les poulains de Michel savent que la mission ne sera pas facile face à cette formation usmiste, mais ils partent à chances égales sachant que tout reste possible dans un match de 90 minutes. Les Nahdistes qui se préparent à dis-

puter la Coupe arabe des clubs au mois de juillet prochain, souhaitent terminer la saison fort et avoir au moins une place entre la sixième et la huitième. A noter que la rencontre verra le retour de Beldjilali, côté USMA, alors que le NAHD récupère Gasmî, tandis que El Orfi sera absent après sa récente blessure.

M. M.

Le MCA défait le Chabab et prend la 2^e place

Le MC Alger a battu le CR Belouizdad (1-0), samedi soir au stade du 5-Juillet, en match retard de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 de football, pour remonter à la deuxième place au classement avant trois journées de la fin de la compétition. Le seul but de la rencontre a été inscrit par Hachoud

sur penalty en deux temps à la 45+3, offrant une maigre avance à ses coéquipiers qui ont réussi à la préserver jusqu'à la fin de la partie. Une victoire qui aura également son effet psychologique positif sur les joueurs mouloudéens avant 48 heures de leur déplacement au Swaziland pour y affronter Mbabane dans le

cadre de la troisième journée de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine. Pour sa part, le CRB perd une place au classement et recule à la neuvième position avec 36 points. Son maintien parmi l'élite n'est pas encore assuré à 100%.

ES Tunis

Belkaroui reprend le travail

Le défenseur international algérien Hichem Belkaroui, rétabli d'une blessure, a repris l'entraînement, a indiqué l'Espérance sportive de Tunis sur son site officiel. L'ancien défenseur de l'USM El Harrach avait été contraint à une absence pro-

longée en raison de problèmes physiques. Outre Belkaroui, le champion de Tunisie enregistre également le retour d'Ali Moncer. Le retour des deux joueurs arrive au bon moment pour le staff technique des Sang et Or qui fait face à un rythme

effréné en cette fin de saison avec notamment la demi-finale de la coupe de Tunisie contre Ben Guerlane et la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions début juin.

Mustapha Berraf

«J'ai décidé de mener la bataille en dépit des manœuvres»

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, réélu samedi à Alger pour un nouveau mandat (2017-2020), a déploré les « manœuvres » de certaines personnes « malintentionnées » qui voulaient lui barrer la route pour briguer la présidence de l'instance. « J'ai décidé de mener la bataille en dépit des manœuvres entreprises par des personnes qui ne voulaient pas de moi au COA. Je leur dis : "Ceux qui ne voulaient pas de moi doivent montrer ce qu'ils ont apporté au sport algérien". J'ai été l'architecte qui a ramené quelque chose à l'instance olympique à l'image du musée, alors que cela relève des prérogatives des pouvoirs publics. Ceux qui voulaient mon départ auraient dû

penser aux moments difficiles que j'ai passés pour obtenir l'organisation des jeux méditerranéens 2021 d'Oran. Celui qui veut me menacer, doit le faire devant la justice algérienne et je défie quiconque de présenter des preuves. La seule autorité qui peut se prévaloir de juger les gens, c'est la justice », a affirmé Berraf lors d'un point de presse tenu peu après sa réélection. Le président sortant du COA a été réélu samedi pour un deuxième mandat de suite à la tête de l'instance avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls. Le troisième candidat, Sid Ali Lebib, s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assem-

blée générale élective qui se sont déroulés dans une ambiance électrique, dénonçant ce qu'il a qualifié d'« interférences de l'administration centrale des sports ». « Je remercie tous ceux qui ont voté pour moi lors de ces élections ainsi que l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national à travers le pays. Nous sommes au début du mois sacré de ramadhan, je pardonne à ceux qui ont eu recours à un manque d'éthique et de déontologie et qui ont essayé d'utiliser la violence pour occuper le COA de force, cela ne peut pas exister. Il y a des lois dans ce pays qui sont au-dessus de tout le monde », a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : « J'ai décidé de briguer un nouveau mandat en dépit de mon état de santé. Certaines personnes mal-

intentionnées n'ont pas hésité à toucher à ma dignité, j'ai subi de grosses pressions mais j'ai fini par relever le défi. Nous sommes dans un pays de loi et de justice, je ne suis pas du genre à faire marche arrière ». Interrogé sur la relation tendue entre le COA et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mustapha Berraf n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet, non sans afficher son respect pour la tutelle. « Je n'ai aucun commentaire à faire sur ce qu'avait déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports. De mon côté, j'estime que la gestion du COA se fait d'une manière normale et en toute transparence. Celui qui fait des réserves n'a qu'à nous appeler pour nous mettre autour d'une table et discuter au lieu de parler par voie de presse interposée. Lors de mon prochain mandat, une harmonie avec les pouvoirs publics doit être instaurée pour le bien du sport national. Je souhaite vivement que les choses s'arrangent avec le MJS », a-t-il conclu. De son côté, le candidat vaincu Dib Abdelhakim a regretté les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'assemblée élective. « Les conditions idéales pour le déroulement de ces élections n'ont pas été réunies. Je ne comprends pas le fait que les Fédérations d'escrime et de boxe dont la gestion est en suspens ont pu voter. Ces élections se sont déroulées dans un climat malsain », a dit Dib, affirmant son intention de déposer un recours à qui de droit.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

AG électorale du COA

Recours collectif des présidents de fédérations

TRENTE-HUIT membres statutaires de l'Assemblée générale (AG) du Comité olympique et sportif algérien (COA), dont des présidents de fédérations, ont saisi le président de la commission de recours pour signaler «des irrégularités graves tout au long du processus de renouvellement de l'instance exécutive du COA», samedi à l'occasion de l'AG électorale (AGE).

Dans un communiqué transmis hier à l'APS et signé par les 38 contestataires, les concernés dénoncent «haut et fort une mascarade électorale orchestrée par le président de la commission de candidatures et membre du bureau exécutif sortant du COA, M. Rabah Bouarifli, désigné dans le seul but de manipuler le processus électoral au profit d'une seule et unique personne, en l'occurrence, le président sortant». Cette dénonciation, «plus appuyée par les participants ainsi que les caméras de télévision présentes sur les lieux pendant l'AGE, est d'une rare éloquence et témoigne, on ne peut mieux, de la tricherie utilisée lorsque le dépouillement devait s'opérer», ajoutent les plaignants.

Parmi les «irrégularités relevées» et énumérées par les contestataires, il est mis en exergue, notamment, l'absence du fichier électoral (liste des membres de l'AG) et sa non mise à disposition en faveur des candidats, l'absence de la liste des candidats et d'un huissier de justice ou de superviseurs et la présence du candidat sortant au sein de la commission de recours au lendemain de l'AG ordinaire.

Les plaignants ont mentionné, dans le communiqué, d'autres «infractions et irrégularités», entre autres : l'isolement mis en place qui n'était pas conforme (absence d'un rideau), en plus des pressions, intimidations, menaces et agressions physiques sur des membres de

l'AG ainsi que le refus d'installer un bureau de vote élu parmi les membres de l'AG malgré une demande formulée par l'assistance».

S'adressant au président de la commission de recours de l'AG électorale, Mustapha Larfaoui, qui a remplacé Mustapha Berraf, les contestataires rejettent «cette mascarade électorale» tout en demandant «l'invalidation du scrutin entaché de fraude et l'organisation d'une autre assemblée générale électorale, conformément aux principes de la charte olympique et des valeurs de l'olympisme, qui sont la neutralité et l'équité fondées sur les principes d'égalité de traitement des candidatures et de transparence des procédures».

La sortie de ces 38 membres intervient au lendemain de celle de six membres du bureau exécutif du COA, élus samedi mais qui ont démissionné pour protester contre les «conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin».

L'ancienne capitaine de la sélection algérienne de volleyball, Fatima-Zohra Oukazi, membre de l'AG du COA et de la commission électorale, a aussi saisi la commission de recours pour «demander une AG extraordinaire électorale», selon un communiqué signé de sa part.

Mustapha Berraf a été réélu samedi pour un deuxième mandat de suite à la tête du COA avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls.

Le troisième candidat, Sid Ali Lebib, s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assemblée générale électorale qui se sont déroulés dans une ambiance électrique, dénonçant ce qu'il a qualifié d'«intérêts de l'administration centrale des sports».

Racim S./APS

Programme TV pendant Ramadan



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/Animation culturelle du ramadhan

Lounis Ait Menguellet à l'ouverture des soirées artistiques

■ La direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a dévoilé, hier, le programme de soirées artistiques concocté pour ce mois de ramadhan à travers ses établissements, notamment la maison de la culture Mouloud-Mammeri et son annexe d'Azazga, le théâtre régional Kateb-Yacine, la cinémathèque algérienne et la bibliothèque principale de lecture publique.

Par Hamid M.

Il y aura du chant, du théâtre, du cinéma, de la lecture publique et de l'humour, a précisé dans un communiqué la direction de la culture de Tizi Ouzou. Des chanteurs, des troupes de théâtre et des humoristes vont égayer les soirées des habitants de la région. Dans le programme de chant rendu

public, nous apprenons que le coup d'envoi de ces traditionnelles soirées de la maison de la culture sera donné par le chanteur Lounis Ait Menguellet dès jeudi prochain durant trois soirées (jeudi, vendredi et samedi). Au total, une soixantaine de chanteurs algériens se produiront à la grande salle de spectacles de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Aux côtés de Lounis Ait Menguellet, d'autres figures de la chanson kabyle, ancienne et moderne, sont attendus comme Nouara, Ali Amrane, Akli Yahiatène et

Rabah Asma. Le chaabi n'a pas été omis puisque Abdelkader Chercham et Nacerdine Galez animeront des soirées qui se poursuivront jusqu'au 24 juin prochain. Le théâtre régional Kateb-Yacine vibrera également au rythme de plus d'une vingtaine de troupes attendues pour ce ramadhan, des professionnels et des amateurs. Les localités de la wilaya, telles que Aïn El Hammam et Azazga, auront droit à des programmes d'animation culturelle durant le mois sacré.

H. M.

Attentats à la bombe de 2007

L'affaire rejugée le 11 juillet

LE TRIBUNAL criminel d'Alger réexaminera le 11 juillet prochain l'affaire des six inculpés dans les attentats à l'explosif qui avaient ciblé, en 2007, le Palais du gouvernement et le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la cour d'Alger. Les six inculpés, à savoir : Haddouche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene, Maarouf Khaled et Krittous Mourad, vont être rejugés selon le rôle des affaires pénales de la 1^{re} session ordinaire (2017) affiché hier au niveau de la cour d'Alger. L'attentat du Palais du gouvernement avait fait 20 morts et plus de 220 blessés, tandis que celui de Bab Ezzouar avait fait 11 morts et plus de 100 blessés. Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé, le 14 mars 2012, la peine capitale à l'encontre des six accusés (comparants) : Bouderbala Fateh, Haddouche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene et Maarouf Khaled. Une peine de 10 ans de réclusion a été prononcée à l'encontre de Krittous Mourad. Boudina Norredine a été quant à lui condamné à 3 ans de prison ferme pour non dénonciation de crime. Des peines capitales par contumace ont également été prononcées à l'encontre de neuf autres accusés (en état de fuite), parmi lesquels figuraient notamment Abdelmalek Droukkel. Selon l'arrêt de renvoi, les accusés, dont Abdelmalek Droukkel, appartiennent à un groupe terroriste actif dans la région de Thenia (w. Boumerdès) relevant d'Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). L'attentat contre le Palais du gouvernement avait été perpétré simultanément avec un autre attentat à l'explosif contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar.

Khellil G./APS

Tizi N'Tlatha

9 personnes blessées dans le dérapage d'un fourgon de transport de voyageurs

LE DÉRAPAGE d'un fourgon de transport de voyageurs survenu, hier, sur la route menant au village Cheurfa dans la commune de Tizi N'Tlatha (35 km au sud de Tizi Ouzou) a fait 9 blessés dont quatre présentent des traumatismes crâniens, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Il était 9h40 quand les éléments de la Protection civile de l'unité des Ouadhias ont

été alertés par des citoyens, avant de se rendre sur les lieux et porter secours aux victimes, 7 hommes et deux femmes. Les victimes, âgées entre 21 et 71 ans, ont été évacuées vers l'Établissement public de santé publique (EPSP). Le fourgon a été complètement endommagé, selon la même source.

H. M.